

Article 43 du Règlement

PETRO-CANADA

L'ACQUISITION DE PETROFINA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. La mainmise de Petro-Canada sur Petrofina en février dernier baigne dans une atmosphère de soupçons et de méfiance. Je l'ai signalé au ministre à l'époque. Surtout maintenant que les journaux donnent à entendre que le transfert des actions aurait donné lieu à certaines irrégularités, j'estime qu'il importe de faire toute la lumière sur cette transaction. Je propose donc, avec l'appui du député de Comox-Powell River (M. Skelly):

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources rende publics tous les documents que son ministère a recueillis jusqu'à maintenant, ainsi que ceux du ministère de la Consommation et des Corporations et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, et qu'en outre il fasse effectuer une enquête publique spéciale sur toute cette affaire.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME DE STABILISATION DES PRIX DU PORC—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Peter Elzinga (Pembina): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Les éleveurs de porcs de l'Alberta ne recevront pas le moindre versement au titre de la loi sur la stabilisation des prix agricoles ainsi qu'en a décidé le ministre de l'Agriculture dans sa déclaration du 21 mai dernier même si le fait de subventionner la production de viande de porc dans d'autres provinces au moyen de programmes tels que les subventions aux éleveurs de porcelets les subventions pour paiement des intérêts, les programmes d'aide à la main d'œuvre, les subventions au transport des porcs et d'autres mesures analogues représentent souvent bien davantage que l'aide d'urgence qu'a accordée le gouvernement de l'Alberta, ce dont le gouvernement fédéral a jugé bon de ne pas tenir compte dans le choix des bénéficiaires de ces versements. Je propose donc appuyé par le député de Végréville (M. Mazankowski):

Que la Chambre ordonne au ministre de l'Agriculture de reconnaître l'injustice de la décision fédérale et d'effectuer des versements égaux aux éleveurs de porcs partout au Canada et qu'elle ordonne aussi au ministre de divulguer toutes les formes d'aide gouvernementale dans toutes les provinces canadiennes pour s'assurer qu'à l'avenir nos éleveurs de porcs seront traités équitablement peu importe la province à laquelle ils appartiennent.

Mme le Président: Pour présenter une motion de ce genre il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

• (1410)

FEU WALTER R. SHAW

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. De nombreux Canadiens de tous les coins du pays, quelle que soit leur allégeance politique, se joignent à tous les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard pour déplorer le décès, en fin de semaine, de M. Walter R. Shaw, qui fut premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard de 1959 à 1966. Étant donné que M. Shaw a consacré toute sa vie à servir sa province bien-aimée et son pays dans les domaines de l'agriculture, de la politique, de l'histoire et de l'action communautaire, je propose, appuyé par le député de Peace River (M. Cooper):

Que la Chambre exprime sa profonde tristesse à la suite de la disparition d'un grand Canadien.

Mme le Président: Je suis persuadée que la Chambre voudra manifester ses sentiments en applaudissant.

Des voix: Bravo!

* * *

LE CHEF DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Le voyage que le chef du NPD a entrepris la semaine dernière n'est qu'un gaspillage de billets d'avion, et cette semaine s'en va rapidement en fumée car il passe des heures à discuter les mérites relatifs des cigares cubains avec son ami Fidel Castro. Je propose, par conséquent, appuyé par le député de Cambridge (M. Speyer):

Que la Chambre invite le député d'Oshawa, aussi connu sous le titre de député de LaManche, à revenir dans le pays qui le paie et à participer aux travaux d'un gouvernement démocratique.

* * *

LES PÊCHES

L'INDUSTRIE DANS LE SUD DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—RECOURS
À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mlle Coline Campbell (South West Nova): Madame le Président, je prends la parole pour soulever une question d'urgence. Comme la pêche au sud de la Nouvelle-Écosse est complètement paralysée par les conditions lamentables du marché de l'aiglefin, je propose, appuyé par le député de Missisquoi (M. Bachand):

Que le ministre des Pêches et des Océans ordonne à l'Office des prix des produits de la pêche de se réunir immédiatement pour voir s'il ne peut aider les usines et les pêcheurs à se remettre à l'œuvre en ce moment très critique de l'histoire de nos pêcheries.

Mme le Président: Y a-t-il consentement pour la motion?

Des voix: D'accord.